

LETTRE OUVERTE

OBJET : CONTRAT PRAGA 100

Réunis en Assemblée Générale, le 12 septembre 2013 à Albi, l'amicale des Agents Généraux retraités du groupe AXA, Réussir Senior, qui regroupe plus de 1.500 Agents Généraux, a décidé, à l'unanimité, d'adresser aux Présidents d'AGEA, de PRAGA, de CAVAMAC, de l'UNAAGAR et, pour information, au Président de Réussir, la présente lettre ouverte ainsi que la requête qui en découle.

Lors de cette Assemblée Générale, les membres présents ont pris connaissance du compte rendu de l'Assemblée Générale de l'association PRAGA, qui s'est tenue à Paris, le 26 juin 2013, effectué par les deux membres de Réussir Senior présents, ce jour et lors de l'assemblée de Praga, Jacques Bigot et Jean Martin-Vivier.

Ils ont été

- Etonnés, devant l'absence, dans l'énoncé de l'ordre du jour, de la mention « cotisation 2014 », seul le mot « résultats » était inscrit.
Est-ce bien conforme aux statuts ?
- Choqués, devant l'absence totale de communication des résultats techniques, en préalable à toute Assemblée Générale.
- Scandalisés, devant l'attitude délibérément hostile à toutes questions émanant des retraités de la part de la Direction Générale.
- Révoltés, devant la Stratégie de Praga qui consiste à diviser le corps social des Agents Généraux, dans leur ensemble.
Attitude politiquement dévastatrice et contraire à l'esprit de PRAGA.

Ils rappellent que :

- PRAGA est titulaire auprès d'AXA d'un contrat comportant une clause écrite « sans gain, ni perte » assortie d'une régularisation sur une période de 3 années.
- Un reversement par AXA d'une somme de 2 millions d'euros pour l'exercice écoulé a été effectué à PRAGA.
- Ce contrat couvre indistinctement les « AGA en activités » et les AGA retraités.
- Que le montant des cotisations des deux collègues est quasiment identique.
- Que la solidarité doit exister entre ces deux collègues.

Ils constatent :

- Que les résultats du collège des actifs se sont dégradés passant de 0,54 en 2010 à 0,62 en 2012 avec une prévision à 0,63 en 2013, alors que ce même S/C est descendu de 1,42 en 2009 à 1,36 en 2012 avec une prévision égale en 2013 pour les retraités.
- Que le montant des cotisations versées par le collège des AGA en activités qui était de 10 013 370 € en 2006 n'est que de 9.888.225 € en 2012.
- Que le montant des cotisations versées par le collège des AGA retraité est passé de 8.246.449 € en 2006 à 9.477.449 € en 2012.
- Au vu de ces chiffres, il serait logique de penser qu'il n'est pas nécessaire de modifier le taux de recouvrement des cotisations, mais où est cette logique quant il est décidé par l'Assemblée Générale de réduire le taux de recouvrement des « actifs » de 6,98% et d'augmenter celui des « retraités » de 8,96% sachant que l'assiette augmentera parallèlement de 1,51%, faisant ainsi augmenter le taux de la cotisation de 10,47%.
- Que par mesure de sauvegarde, on peut envisager de maintenir le taux de cotisations des « actifs » à son niveau actuel, malgré l'aggravation du S/C, permettant ainsi de réduire l'augmentation des taux des « retraités ».

Tout l'auditoire est conscient des charges qui pèsent sur les actifs, de leurs difficultés dans l'exercice de leur métier et de la solidarité intergénérationnelle, base de la cohésion de l'ensemble du corps social.

Les membres de Réussir Senior, réunis ce jour, demandent aux instances de leur profession, la tenue d'une table ronde qui devra, par ses décisions, remettre l'association PRAGA dans le chemin d'un juste équilibre et de définir le poids et la limite de l'engagement solidaire.